



Volume 1

# ESSONNE

LE MAG



A LA UNE  
M-N-VDB FC

Essonne  
LE DÉPARTEMENT

TERRES D'AVENIRS

Inside

Foot Emploi

Technique

Toutes Foot

Secrétariat

Bénévolat



# Protection des licenciés

**PROTÉGEONS NOS LICENCIÉS.  
LA FFF ET L'ENSEMBLE DES CLUBS AMATEURS S'ENGAGENT  
POUR LA PROTECTION DES LICENCIÉS ET LEUR PRISE  
EN CHARGE EN S'APPUYANT SUR UN RÉSEAU D'EXPERTS.**

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR  
**[WWW.ETHIQUEETSPORT.COM](http://WWW.ETHIQUEETSPORT.COM)**



**#MARQUER  
DEMAIN**



## SOMMAIRE

### ÉDITO - Page 3

▶ Mot du Président

### INSIDE - Page 4

▶ Foot Emploi

### FOCUS CLUB - Page 6

▶ Interview Florent Bovard  
(Entraîneur/Joueur M-N-  
VDB FC)

### TECHNIQUE - Page 8

▶ Toutes Foot

### TECHNIQUE - Page 9

▶ Challenge Futnet

### ARBITRAGE - Page 10

▶ FIA

### SECRÉTARIAT - Page 12

▶ Bénévolat



Bonjour à toutes et à tous,

Je tenais à vous présenter ce premier journal du district

En effet, nous avons passé plusieurs semaines, à évaluer, les différentes options afin de mettre en valeurs les actions des clubs, de nos familles ainsi que tous les éléments valorisant notre passion et notre engagement

La réalisation de ce journal est devenue pour la plupart d'entre nous une évidence et un besoin.

Nous avons préparé ce journal avec le plus grand des soins et j'espère qu'il répondra à vos attentes et vous permettra d'en savoir plus sur la vie de notre football départemental

Notre district est riche de talents, de succès, de bonnes pratiques et nous avons aux quatre coins de notre territoire de vraies et belles histoires à raconter.

Il sera un lien de communication important entre nous et sera bien sûr à l'écoute et au service de tous

Nous souhaitons que ce nouveau moyen soit à la hauteur de vos exigences. Nous vous laissons le découvrir et l'apprécier tout en lui souhaitant une longue vie.

Bonne Lecture

Claude Deville Cavellin



COORDONNÉES

52 Rue du Mesnil, 91220, Brétigny-sur-Orge

01.60.84.71.63 / 01.60.84.65.74

secretariat@essonne.fff.fr



## Inside

### FOOT EMPLOI

Retour sur le Foot Emploi qui a eu lieu le Mardi 13 septembre, au stade Auguste Delaune à Brétigny-Sur-Orge. Le Foot emploi, qu'est-ce que c'est ?

C'est, une journée, organisée par le District, Pôle Emploi, la mission locale Trois Vallées et la commune de Brétigny afin de permettre à des chercheurs d'emploi de rencontrer des recruteurs et de se faire du réseau.

recruteurs. Dans un premier temps, le foot en marchant a introduit cette journée dans un système de montante-descendante, la joie et la bonne humeur étaient présentes lors des différents matchs !

Mais cette journée pour l'emploi n'est pas une journée comme les autres. En effet, les candidats et les recruteurs se sont essayés aux nouvelles pratiques footballistiques durant l'ensemble de la matinée. Ils se sont affrontés tous ensemble, mais anonymement, c'est-à-dire que les candidats ne savaient pas qui étaient leurs potentiels



## Foot Emploi 91

Stade Delaune - Brétigny-sur-Orge  
Ligne de bus 2273 - arrêt "La Marinière"



Suite à cela, les participants ont pu aussi s'essayer au Footgolf et au Futnet en libre accès, un moment où les participants ont pu parler entre eux et où certains ont continué à jouer au foot !

Après une belle matinée de foot et de partage. Les candidats se sont retrouvés autour d'un repas avant de réattaquer la journée.

En effet, en début d'après-midi, les recruteurs ont fait tomber les masques et les candidats ont pu découvrir qui étaient les recruteurs parmi leurs coéquipiers et adversaires du matin.

C'est alors que les Job-Dating ont pu commencer avec pas moins de 14 entreprises présente, dont le Crédit Mutuel notre partenaire. Les candidats avaient le choix !



# PHOTOS





FC MNVDB | L.K. Photography

## Focus Club

### FLORENT BOVARD (JOUEUR FC M-N-VDB) REVIENT SUR LE PARCOURS EN CDF

*Pouvez-vous me parler de votre effectif ?*

On a un effectif relativement jeune, 80% de l'équipe ont moins de 25 ans, mais nous avons aussi 3 joueurs qui eux ont plus de 30 ans.

*Comment vos joueurs ont-ils vécu le parcours ?*



Le parcours a été magique si on enlève ce dernier match contre Vierzon qui a vraiment été un match compliqué, qui nous a fait redescendre rapidement. Mais hormis ce dernier match le parcours reste magique avec 4 grosses performances, on sort deux R3, une R2 et une R1. On a vraiment fait un parcours solide, car il y a eu un gros enchaînement de rencontre avec beaucoup de matchs de Coupe de France ponctué par quelques matchs de championnat. On s'est principalement concentré sur la coupe de France en ce début de saison et c'était assez magique !

*Comment avez-vous vécu ce parcours à titre personnel ?*

Je l'ai vécu de deux façons différentes, car à titre personnel, j'avais déjà fait un 6ème tour y a 9 ans, avec le FC M-N-VDB. C'était un peu différent car il y a 9 ans, c'était avec ma génération en termes d'âge et un 6ème tour, c'était déjà magique. Mais cette année, reste quand même particulière, nous étions le petit poucet de la compétition et rien que pour ça, c'était magnifique !

### Quels sont vos objectifs maintenant ?

Maintenant, nos objectifs vont être de retrouver un peu de couleur en championnat et qu'on arrive à se maintenir. C'est vrai qu'en début de saison le maintien n'était pas l'objectif, on visait plutôt le milieu de tableau. Mais ce parcours en Coupe de France nous a pris pas mal d'énergie et un effectif par moment amoindri sur certaines oppositions en début de saison (blessure, suspension). On a déjà participé à 13 rencontres depuis le début de la saison, on n'a pas eu un week-end de libre depuis fin août. Donc je pense que psychologiquement et physiquement, il y a un peu de fatigue aussi. Il faut donc qu'on remette la marche en avant en championnat et aussi essayer de faire un bon parcours en Coupe de l'Essonne, car l'année dernière, nous avons atteint la demi-finale, si on peut faire un quart de finale cette année, ce serait sympa.

### Comment reconcentrer le groupe sur ces objectifs ?

C'est une bonne question, on considère que les deux, trois semaines à venir vont être compliquées parce qu'il va y avoir une certaine forme de relâchement dans l'investissement et les présences, car ils auront peut-être besoin de respirer. On est un peu inquiet là-dessus, mais c'est un groupe avec lequel on travaille depuis 2-3 ans donc on espère réussir à les raccrocher à l'objectif du maintien, ils sont conscients qu'on est monté l'année dernière de D2 et que ça serait dommage de tout gâcher l'année d'après et de redescendre. On va bien discuter avec eux durant les prochains entraînements et peut-être faire des séances un peu plus cool afin de remettre de la motivation au sein du groupe. Mais je pense qu'ils en sont conscients qu'ils doivent redescendre de leur petit nuage "Coupe de France" et puis aussi le résultat contre Vierzon va aider à accélérer le processus, car si le match avait été plus serré, ça aurait été plus compliqué.



## CLASSEMENT Séniors D1

	J	PTS	Pé
1. ULIS CO	8	19	0
2. SAVIGNY	8	17	0
3. IGNY FC	8	16	0
4. MASSY	8	14	0
5. MNVDB	8	12	0
6. EVRY FC	8	11	0
7. GRIGNY	8	11	0
8. ORSAY B.	8	8	0
9. V YERRES CROSNE	7	7	0
10. VIRY CHAT.	8	7	0
11. ETAMPES	8	7	0
12. TREMP. FOOT	7	4	0





## Technique

### TOUTES FOOT

Toutes foot est un nouveau dispositif mis en place par la FFF visant à développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club dans toutes ses dimensions. Avec pour objectif clair de valoriser la mise en place

d'actions structurantes afin d'améliorer l'attractivité, l'accueil et la fidélisation du public féminin dans le club. (dirigeantes, joueuses, éducatrices, arbitres). Il a pour objectif aussi de développer les compétences et renforcer la prise de responsabilité, par un accompagnement et à une formation réactualisée adapté et ciblé. Ce dispositif va permettre aux clubs de valoriser leur engagement vers une meilleure mixité de pratique, d'encadrement et de gouvernance. A l'issue du processus de sélection par territoires, les lauréats seront valorisés et conviés à Clairefontaine pour la cérémonie de la remise des

trophées et chaque club participant recevront un bon d'achat à utiliser sur la plateforme Nike. Les clubs pour gagner devront réaliser des actions répondant aux enjeux suivants : augmenter le nombre de pratiquantes et favoriser la mixité dans la prise de responsabilité. Les clubs seront évalués selon, si l'action est innovante et/ou d'envergure, sur la pérennité de l'action, sur la variété du public et le type de public.

Les clubs ont jusqu'au 15 décembre pour s'inscrire auprès du District, n'hésitez pas !



## CHALLENGE FUTNET

Le District de l'Essonne de Football organise la 1ère édition de son Challenge Futnet !

Le Futnet, connu aussi sous le nom de tennis-ballon, oppose deux équipes d'une à trois personnes (2 contre 2 préconise), séparées par un filet, sur un terrain rectangulaire constitué d'une aire de jeu et d'une zone de dégagement. L'objectif est de faire rebondir le ballon dans les limites du camp adverse sans que l'équipe ne parvienne à le renvoyer après deux rebonds. Les matchs se jouent en un set gagnant ou la première équipe à 15 points l'emporte. Les joueurs et joueuses peuvent toucher le ballon avec toutes les parties du corps sauf les bras et les mains. Le Futnet se caractérise par un jeu offensif et technique, son intensité et permet aux

pratiquants ou aux pratiquantes d'aborder un sport sous un aspect ludique. Le Futnet est mixte et intergénérationnel. De par son absence de contact, le jeu peut opposer des filles, des garçons, des femmes et des hommes. Ces catégories peuvent se mélanger : Une équipe de deux vétérans face à deux joueuses U18 ou une équipe mixte U16 face à des Séniors. Le District propose 2 challenges Futnet : Challenge U14-U16; Challenge U18-Séniors-Vétérans. Les matchs se feront en double et une aide matérielle pourra être proposée par le District. Inscrivez-vous afin de participer à la première phase qui se déroule dans votre club !



## CLASSEMENT D1 Futsal

	J	PTS	Pé
1. MYA	4	12	0
2. ULIS	5	12	0
3. BVE	6	11	0
4. VILLABE	6	8	0
5. BRUNOY	5	7	1
6. MNVDB	6	5	0
7. IGNY	5	5	0
8. PALAISEAU	4	4	0
9. HB FUTSAL	5	0	0
10. PARTOUT ATHIS		FORFAIT GÉNÉRAL	





# Arbitrage

## FIA

Par le biais de son Institut Régional de formation du football (IR2F), depuis la saison 2018/2019, la formation initiale d'Arbitres (FIA) est intégrée aux formations de la Ligue Paris Ile-de-France. Cette formation permet d'harmoniser l'organisation administrative et pédagogique

de la formation selon le cadre défini par la DTA et l'IFF.

Ainsi, chaque année, la Ligue Paris Ile-de-France de football et l'ensemble de ses Districts proposent de nouvelles formations « candidats Arbitres », destinées à l'ensemble des personnes souhaitant venir s'essayer à l'activité arbitrale.

Organisées dans les huit Districts franciliens et établies sur plusieurs jours, ces formations interactives permettent à chaque candidat de combiner « découvertes des lois du jeu » et « mises en situations pratiques sur le terrain ». Des exercices, des matches, des vidéos, des jeux, des coups de sifflet,

des coups de drapeaux, mais surtout « du football » et « de l'arbitrage » pour permettre à toutes et à tous de se lancer dans une nouvelle aventure. Cette formation vous permettra de devenir Arbitre de Football et de pouvoir exercer votre passion en toute sérénité. A la suite de cette formation, vous serez suivi et accompagné par des experts qui vous feront progresser.

Au sein de la Ligue Paris Ile-de-France durant la saison 2019/2020, 537 candidats ont participé à cette formation avec un taux de réussite de 87%. Du fait du contexte spécifique actuel, il faut noter que 112 stagiaires (non comptabilisés dans les 537



## FIA

initiaux) sont en attente de terminer et valider leur parcours de formation initiale d'arbitre.

Consultez l'offre de formation proposée sur le territoire.

La Ligue de Paris Ile-de-France de Football et son département formation se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans ce processus d'inscription.

Service arbitrage : 01 42 44 12 25 ou 01 42 44 12 04 – [fia@paris-idf.fff.fr](mailto:fia@paris-idf.fff.fr)

### Pré requis :

- Être âgé de 13 ans et plus au 1er janvier de la saison
- Sportif, communicant, disponible le week-end et possédant un moyen de locomotion
- Coursus de joueur conseillé mais pas obligatoire

### Procédure vérification des pré requis Formation Initiale d'Arbitre :

1. Réception du dossier
2. Vérification du dossier et de l'ensemble des pièces justificatives
3. Vérification de l'âge via la licence ou la photocopie d'un document officiel justifiant de l'identité du candidat

### Tarifs et financement :

Les frais pédagogiques pour la formation initial d'arbitre ont un coût maximum de 90,00 €

Plusieurs modalités de financement existent :

- Le financement personnel, qui engage le stagiaire à régler lui-même la formation;
- Une prise en charge complète du Club;
- Le financement via le Fonds d'Aide au Football Amateur – bon de formation.

### Documents téléchargeables

Calendrier et inscription Formation initiale d'arbitre :

- FIA, FIA Futsal – Procédure d'inscription
- FIA – Calendrier 2022-2023
- FIA, FIA Futsal – Dossier de candidature
- FIA, FIA Futsal – Certificat médical
- FIA, FIA Futsal – Questionnaire de santé de l'arbitrage pour mineur

La prochaine session de la FIA au lieu les week-ends du 21 au 22 janvier et du 28 au 29 janvier.

Et la 5ème session de la FIA aura lieu les week-ends du 11 au 12 mars et du 18 au 19 mars.





## SECRÉTARIAT

### UNE TRÈS BONNE NOUVELLE POUR LES BÉNÉVOLES

L'article 200 du Code général des impôts prévoit, depuis 2002, une réduction d'impôt en faveur des bénévoles pour les frais qu'ils engagent dans le cadre de leur activité associative.

Pour que la réduction d'impôt soit applicable,

il faut que :

1. Les frais aient été engagés dans le cadre d'une activité bénévole, en vue strictement de l'objet social d'un organisme d'intérêt général (notamment à caractère sportif), en l'absence de toute contrepartie pour le bénévole
2. Ces frais soient constatés dans les comptes de l'association
3. Le bénévole renonce expressément à leur remboursement par l'association
4. Les frais soient justifiés



A titre de règle pratique, il est admis que les frais de véhicule automobile, vélomoteur, scooter ou moto, dont le contribuable est propriétaire, soient évalués forfaitairement en fonction d'un barème kilométrique.

La réduction d'impôt est de 66 % des frais engagés, retenus dans la limite de 20 % du revenu imposable et si le montant des dépenses effectuées au cours d'une année excède cette limite de 20 %, l'excédent est reporté successivement sur les années suivantes, jusqu'à la 5ème inclusivement.

Ce barème, spécifique aux bénévoles des associations, comportait deux tarifs (montants pour 2021) :

Type de véhicule	Montant par km
Véhicules automobiles	0.324 €
Vélomoteurs, scooters, motos	0.126 €

Un exemple : Un bénévole qui a parcouru durant une année 1 000 km en voiture pour son association peut bénéficier d'une réduction d'impôt de :

$0,324 \text{ €} \times 1\,000 \text{ km} = 324 \text{ €}$   
 $\times 66 \% = 214 \text{ €}$

L'article 21 de la Loi N° 2022-1157 du 16 août 2022 (Loi de finances rectificative pour 2022) a complété l'article 200 du Code général des impôts pour aligner le barème kilométrique applicable aux bénévoles sur celui appliqué aux salariés pour évaluer leurs frais de déplacement lorsqu'ils optent pour le régime des frais réels.

Ce barème sera applicable à compter de l'imposition des revenus perçus en 2022.

La conséquence est importante, car le montant de la réduction d'impôt pour les bénévoles sera basé sur

un barème plus élevé et qui tiendra compte de la puissance administrative du véhicule.

Un exemple : Un bénévole qui, au cours de l'année 2022 aura parcouru, pour son association, 1 000 km avec un véhicule de 6 CV, pourra bénéficier (avec le tarif actuel), d'une réduction d'impôt de :

$0,631 \text{ €} \times 1\,000 \text{ km} = 631 \text{ €}$   
 $\times 66 \% = 416 \text{ €}$

Il est obligatoire d'obtenir des bénévoles la copie de leur carte grise pour justifier de la puissance administrative du véhicule.

La Loi du 24 août 2021 impose désormais aux organismes bénéficiaires de dons de déclarer les dons au titre desquels ils ont émis des reçus fiscaux indiquant aux contribuables qu'ils sont en droit de bénéficier de la réduction d'impôt.



# CLASSEMENT D1

	J	PTS	Pé
1. EVRY FC	4	12	0
2. BOISSY SS/ ST YON	3	6	0
3. ULIS CO	2	3	0
4. ETAMPES	3	3	0
5. MNVDB	3	3	0
6. ESA LINAS MONTLHÉRY	3	0	0
7. USO ATHIS -MONS			FORFAIT GÉNÉRAL



L'obligation déclarative porte sur le nombre de reçus émis au titre de la dernière année civile ou du dernier exercice, ainsi que sur le montant total des dons correspondants et elle s'applique aux dons ayant donné lieu à la délivrance d'un reçu à compter du 1er janvier 2021 ou au titre des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021.

Pour les exercices à cheval sur 2 années civiles, par exemple pour un organisme qui clôt ses comptes au 30 juin, il devra, en 2022, faire sa première déclaration, qui portera sur le nombre de reçus fiscaux au titre des dons qu'il aura reçus ainsi que le montant cumulé de ces dons entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2022. L'organisme a en principe 3 mois pour ce faire (soit jusqu'au 30 septembre 2022) mais il bénéficie,

à titre exceptionnel, en 2022, de la possibilité de déclarer jusqu'au 31 décembre 2022.

Précision :

Aucune information sur l'identité du donateur n'est recueillie dans le cadre de cette obligation déclarative.

La déclaration est à réaliser en ligne sur le site [demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr), par le dirigeant de l'organisme ou toute personne mandatée par ce dernier pour effectuer la déclaration (salarié, bénévole, conseil, etc.).

Pour accéder à ce nouveau service en ligne, connectez-vous à l'adresse suivante : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-des-dons>

Dans un premier temps, l'organisme déclarant crée son compte sur le site.

Dans un second temps, il complète le formulaire en ligne dans lequel il renseigne sa forme juridique, sa dénomination, son adresse et son identifiant lorsqu'il en a un (numéro SIRET ou RNA ou tout autre numéro d'identification) ainsi que le montant cumulé des dons et versements perçus au titre de l'exercice et ayant donné lieu à l'émission de reçus, attestations ou tous autres documents attestant auprès du donateur qu'il est en droit de bénéficier du régime de faveur du mécénat et le nombre de documents délivrés au titre de l'exercice.

Pour aider à la création du compte et effectuer la démarche sur le site, consulter le [guide utilisateur de la déclaration des dons sur demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr/guide-utilisateur-de-la-declaration-des-dons).





## COORDONÉES

**VOUS AVEZ BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT, D'UN DOCUMENT OU AUTRE ?  
NOUS METTONS À VOTRE DISPOSITION DIFFÉRENTS MOYENS (COURRIER,  
TÉLÉPHONES ET EMAIL) QUE VOUS POUVEZ UTILISER POUR NOUS  
CONTACTER. A TRÈS BIENTÔT !**

### **Siège social du District de l'Essonne de Football :**

Adresse : 52 rue du Mesnil - CS 23009 - 91223 BRETIGNY SUR ORGE CEDEX

Contact :

Téléphone : 01.60.84.71.63

Courriel : [secretariat@essonne.fff.fr](mailto:secretariat@essonne.fff.fr)

### **Ouverture au public :**

Lundi : 9h30-12h30 et 13h15-17h30

Mardi : 9h30-12h30 et 13h15-17h30

Mercredi : 9h30-12h30 et 13h15-17h30

Jeudi : 9h30-12h30 et 13h15-17h30

Vendredi : 9h30-12h30 et 13h15-17h30

### **Correspondance :**

Règlements et Procédures :

[Direction@essonne.fff.fr](mailto:Direction@essonne.fff.fr)

### **Secrétariat Technique, Arbitrage, Discipline et Formations :**

Christophe DELORME au 01.60.84.93.11 ou par mail à [secretariat@essonne.fff.fr](mailto:secretariat@essonne.fff.fr)

Secrétariat Suivi des Compétitions et Désignation des Arbitres :

Marion BENDICK au 01.60.84.93.18 ou par mail à [secretariat@essonne.fff.fr](mailto:secretariat@essonne.fff.fr)

Comptabilité :

Nathalie POTIN au 01.60.84.93.15 ou par mail à [comptabilite@essonne.fff.fr](mailto:comptabilite@essonne.fff.fr)

Technique au 01.60.84.93.22 ou par mail à [technique@essonne.fff.fr](mailto:technique@essonne.fff.fr)



# P.R.E.T.S À EN PARLER

DANS TON CLUB DE FOOT

Harcèlements, violences : si tu vis une situation inhabituelle tu dois en parler à un adulte responsable  
ou appeler le Comité Ethique et Sport au 01 45 33 85 62

**OBSERVER ET DIALOGUER POUR PRÉVENIR**

**#MARQUER  
DEMAIN**



COMITÉ ÉTHIQUE & SPORT  
L'ESPRIT D'ÉTHIQUE

[ethiqueetsport.com](http://ethiqueetsport.com)  
01 45 33 85 62

Pour en savoir plus  
sur l'action de la FFF



